Image not found or type unknown

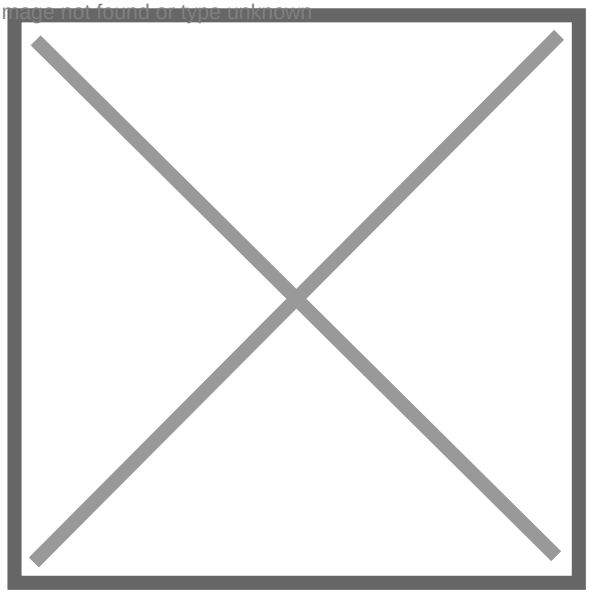

Régulariser sa situation en france avc un visa périmé depuis 4ans

Par **loula**, le **11/04/2008** à **01:03**

bonjour, je suis fiancé avec un algérien qui vit en france depuis 4 ans son visa est périmé depuis 3 ans et 4 mois, il vit tant bien que mal en france a perdu son travail a cause des controles!Il a vécu des horeur au bled et ne veu plus retourné la bas, moi de mon coté je l'aime et je ne veux pas le perdre! depuis kil é en france il a travaillé il n'a u aucun soucis avec la justice. je voudrais savoir comment pourrait-il régularisé sa situation: s'il peu demander un otre vise méme au bou de 4ans? une carte de séjour? asil politique.... sans étre expulser! je ne suporteré pas d'étre éloingner de lui!!! merci

Par **simpleman**, le **11/04/2008** à **18:38**

le seul moyens il faut se marié
et il va avoir sa regularisation comme tous les gens qui sont marié.qui ont vue leurs situation administratif régularisé.

Par **loula**, le **11/04/2008** à **21:03**

Merci Simpleman j'ai vu les forums parlant d'immigrations et mariage avec un étranger que vous répondiez a beaucoup de questions, vous avez l'air de vous y connaitre en la matière en tous cas merci beaucoup, j'ai lu aussi que je devais vivre 6 mois avec lui pour qu'il soit inexpulsable et attendre 2 ans aprés le mariage pour qu'il soit régulariser!!! De quoi s'agit-

il???? Merci encore Mister Simpleman!

Par **simpleman**, le **13/04/2008** à **15:49**

merci pour votre reponce,
ya une chose que jai pas compris!!
prouvez que vous viviez ensemble depuis plus de 6mois c'est pas une couverture,et il sera toujours irregulier et on peut l'expulser,
pour ceux qui ont dit que apres le mariage il faut attendre 2ans pour que sa situation soi régulariser;la c'est pas vrai.
il est algerien et il a des aventages au autre nationalité!il est meme pas obliger de rentrer au pays chercher son visa long séjour,il va avoir sont titre de séjour"vie privée et famille" sur place.
parcontre je vous conseille:
si vous voulez se marié bientot,il faut bien lui demander sil a pas eu un arreté préfectorale de reconduite à la frontierre qui est en cour(il faut quil dépasse une année cette arreté pour quil soi plus valable).c'est trés important de savoir sa.
si je peut encore vous conseiller je serai la pour vous.
bonne chance.

Par **loula**, le **13/04/2008** à **17:05**

ske javé lu cété: il faut avoir 6 mois de vie commune avec votre concubin ! il faut justifier avec des preuves que vs vivez bien ensemble.Et il ne sera pas obliger de retourner dans son pays pour son visa ! écoute moi bien madame c vous pouvaius prouvais une vie comune avec ton marie pondant au mois 06mois il sera imposible de l expulsé car c interdit par la loi de expulsé un conjoint d un francais c il a la prouve de vie commune
cété sur le méme site mé pour un otre sujet!! jé pa bien compris la!!! Pouvez-vous m'expliké si ces phrases ont vraiment de la valeur???? Merci beaucoup pour votre soutien!!!

Par **ingrazed**, le **27/12/2014** à **19:08**

Bonjour,
je suis en france mon visa touristique de 90 jours est perimé depuis 2 semaines! Je dois retourner dans mon pays,cette semaine,en Algerie,comment dois je faire?
Les préjudices? Comment eviter les problemes? j aimerais revenir en france

Par avance merci

Par **aguesseau**, le **28/12/2014** à **10:16**

bjr,

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

si vous ne retournez pas dans votre pays, vous serez en situation irrégulière.
pour éviter les problèmes, vous retournez dans votre pays pour y demander un visa long séjour.
cdt

Par **ingrazed**, le **29/12/2014** à **17:42**

oui,merci.Mais quel problemees vont il me crée a l aéroport?DOUANE?
Par avance merci

Par **ingrazed**, le **29/12/2014** à **20:31**

bonsoir,je ne sais pas.
je peu donc partir directement avec mon visa périmé,et mon billet d avion.Ils vont s en apercevoir,et peut etre m empecher de partir,avec mon visa périmé?

Je pose la question.(je part dans mon pays en algerie)

Par avance merci bien

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés